Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_53-DE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 28 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le quatorze novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19

Étaient présents :
M. LE CALVE Pascal, Mme BONNEC Katia, Mme PUREN Isabelle, M. LOTHORE Jean-Paul, Mme DURIEZ Christine, Mme JACOB Marina, M. HERVE Kervadec, Mme SIMON Julie, Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne, Mme GOBLET Gaëlle, M. LESCOP Thierry, Mme PINEAU Annick, M. COSTA Sébastien, M. MALLET Patrick, M. LOTHORE Jean Michel, Mme LEMEL Evelyne, Mme HIVERT Cathy, M. JOSSE Sylvain, Mme ROBINO-JUCHAT Floriane.

Avaient donné pouvoir :
Mme MICHEL Martine a donné pouvoir à Mme LEMEL Evelyne.
M. DANIEL Jean-Louis a donné pouvoir à M. COSTA Sébastien.
Mme LE MENTEC Stéphanie a donné pouvoir à M. LOTHORE Jean Michel.
M. BOBIK Sébastien a donné pouvoir à M. MALLET Patrick.
M. SAINT-JALMES Yves a donné pouvoir à M. LESCOP Thierry.
M. LESIEUR Arnaud a donné pouvoir à Mme BONNEC Katia.

Étaient absents excusés : Mme RIBET Valérie, M. DIERCKX Alexandre.

Mme DURIEZ Christine a été désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET
2025-53	**Marchés des assurances 2026-2029.**

L'ensemble des marchés d'assurances arrivent à échéance le 31 décembre 2025.

Le montant total des marchés ayant été estimé à plus de 211 000 € hors taxes, il est nécessaire de recourir à une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert.

Les prestations ont été décomposées en 5 lots :
- Lot 1 : dommages aux biens ;
- Lot 2 : responsabilité civile ;
- Lot 3 : flotte automobile et risques annexes ;
- Lot 4 : protection juridique ;
- Lot 5 : risques statutaires.

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_53-DE

Des avis d'appel public à la concurrence ont été publiés au BOAMP et au JOUE le 4 août 2025. La date de fin de la mise en concurrence était le 22 octobre 2025 à 17h00. Les offres ont été ouvertes en commission d'appel d'offres réunie le 30 octobre 2025 à 10h30. Une analyse des offres a été demandée au cabinet CONSULTASSUR, assistant à maîtrise d'ouvrage.

Les sociétés suivantes ont envoyé des offres :

- Lot 1 : dommages aux biens : GROUPAMA et SMACL ;
- Lot 2 : responsabilité civile : GROUPAMA et Paris Nord Assurances ;
- Lot 3 : flotte automobile et risques annexes : GROUPAMA et SMACL ;
- Lot 4 : protection juridique : GROUPAMA et SOLUCIA SPJ ;
- Lot 5 : risques statutaires : GROUPAMA, SMACL et RELYANS.

L'analyse des offres a été présentée aux membres de la commission d'appel d'offres réunie le 27 novembre 2025 à 11h00. Les membres de la commission ont alors retenu les offres suivantes :

- Lot 1 « dommages aux biens » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 15 957 € ;
- Lot 2 « responsabilité civile » à la société SARL PARIS NORD ASSURANCES SERVICES, sise Tour CB21, 16 place de l'Iris, PARIS LA DEFENSE (92040) pour un montant TTC de 4 588,00 € ;
- Lot 3 « flotte automobile et risques annexes » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 8 133 € ;
- Lot 4 « protection juridique » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 3 692 € ;
- Lot 5 « risques statutaires » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 36 677,00 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte se rapportant à l'exécution de la présente en vue de l'attribution, la signature et la notification des marchés relatifs à la souscription des contrats d'assurance suivants :

- Lot 1 « dommages aux biens » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 15 957 € ;
- Lot 2 « responsabilité civile » à la société SARL PARIS NORD ASSURANCES SERVICES, sise Tour CB21, 16 place de l'Iris, PARIS LA DEFENSE (92040) pour un montant TTC de 4 588,00 € ;
- Lot 3 « flotte automobile et risques annexes » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 8 133 € ;
- Lot 4 « protection juridique » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 3 692 € ;
- Lot 5 « risques statutaires » attribué à la société GROUPAMA, sise 23 boulevard Solférino à Rennes (35012), pour un montant TTC de 36 677,00 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

MAIRIE DE LANDEVANT ★ 56 (Morbihan) ★